

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 78-C-S Lonay
(Route des Pressoirs et route de la Chérard)

Afin de permettre la pose du revêtement définitif sur la route cantonale N° 78-C-S route des Pressoirs, route de la Chérard et route d'Echandens en traversée de la localité de Lonay, le tronçon situé entre l'intersection route des Pressoirs/ Av. de Morges et celle Route de la Chérard / Chemin de Ruffy sera interdit à toute circulation

**Du lundi 23 septembre au
mercredi 2 octobre 2024**

Une signalisation de déviation sera mise en place :

- **Pour les véhicules ne dépassant pas 3.90 m de hauteur**, par: Lonay (av. de Morges – Route de Denges) – Echandens – Bremblens dans les deux sens
- **Les camions** de plus de 3,90 m de hauteur seront redirigés via Lonay (route de la Gracieuse) - Préverenges - Denges - Echandens – Bremblens dans les deux sens

L'accès au centre du village de Lonay se fera en tout temps par la route de Denges et le chemin de Carouge

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Lonay
**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Lonay, Morges, Echandens, Denges, Préverenges, Bremblens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Morges - PRM
- ECA, Pully – SDIS, SIS Morget
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, MBC
- Manifestations – Transport spéciaux